

#### **RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
14/6/22	C		100,00	DOCTEUR DEBBACHE Médecine Générale Centre Commercial Jadida - Marrakech Date : 21/05/2022

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

détaillé raires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Acomptes
100	<i>Docteur DEBBACHE El Jadida Médecin Commercial - Centre Commercial El Jadida - Maroc - Casablanca Route d'El Jadida - Tel: 05 27 98 22 57</i>

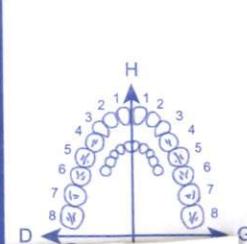
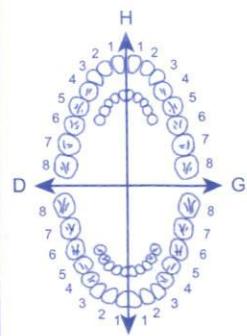
LOT 201387  
EXP 09/2023 T 201387  
PPV ~~28.00DH~~ XP ~~09/2023~~  
~~28.00DH~~ PV ~~28.00DH~~

**Important :**  
Veuillez joindre les radiographies en cas de pro

## **DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE**

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]



GTIN(01): 003000200087556  
(10) / Mfg / EXP / Serial No.(21)

三

11 2022  
146050669340

GTIN(01): 00300020087556  
(10) / Mfg / EXP / Serial No(21)

1

178412309372

Ogel®  
comprimés  
P.P.V : 15,30  
  
00 1904

0 DH

10

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com  
 Prise en charge : pec@mupras.com  
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



## Déclaration de Maladie

M22- 000702

128266

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Matricule : 6913

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ABOUAissa Mod

Date de naissance : 26.3.53

Adresse : 70 Rue Rotonde n° 11 . 23800

Q Burger CASABLANCA

Tél. : 0663 766915 Total des frais engagés : 2996 Dhs

### Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019 Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 14/06/2022

Nom et prénom du malade : Abu Aissa Mohamed

Lien de parenté : Aîné

Nature de la maladie : Diabète -

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC

Pathologie : Diabète

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 7/9/2022

Signature de l'adhérent(e) : Aissa

Docteur DEBBARH Laila

Diplômée de la Faculté de Médecine  
et de Pharmacie de Rabat

MEDECINE GENERALE

Centre Commercial Nadia - Imm. 3  
Bd. Brahim Roudani (Ex. Route d'El Jadida)  
Maârif - Casablanca - Tél. : 0522 98.22.57

الدكتورة الدباغ ليلي  
خريجة كلية الطب والصيدلة  
بالرباط

الطب العام

إقامة نادية . المركز التجاري . عمارة 3  
شارع ابراهيم روداني (طريق الجديدة سابقا)  
المعاريف . الدار البيضاء . الهاتف : 0522 98.22.57

Casablanca, le 14/6/22

Abou Aissa Nohamed

28,00  
~~x 9 - Oesophagie~~ <sup>1cp</sup> ~~1cp x 3 fois/j~~ <sup>100g</sup> ~~3 mois~~

51,10 ~~- Amoxicilline~~ <sup>1cp</sup> ~~1cp matin~~ <sup>1mois</sup> ~~3 mois~~

1171x2 ~~- Trulicity~~ <sup>115</sup> ~~1 dose / sem~~ <sup>1 cp</sup> ~~3 mois~~

62x2 ~~- Cedès 20mg~~ <sup>1cp à jeun</sup> ~~1 mois~~

15,30 ~~Ceastin~~ <sup>AS</sup> cp à croquer

T = 2846,60 1cp 1h après 3 repas

DOCTEUR DEBBARH LAILA  
Centre de Médecine et de Pharmacie Imm. 3  
Centre Commercial Nadia - Bd. Brahim Roudani - Casablanca  
Route d'El Jadida - Casablanca  
Tél. : 0522 98.22.57

14/06/2022

PHARMACIE ROUTE D'EL JADIDA  
 240 ROUTE D'EL JADIDA  
 CASABLANCA TEL:257825/253961  
 ICE:000093373000056  
 RC:274003 IF:14405141 CNSS:9428097

## F A C T U R E N° 1643

CLIENT : MR ABOUAISSA MOHAMED

QTE	DESIGNATION	PPV	MONTANT
2	TRULICITY 1.5 MG INJ	1171.00	2342.00
MONTANT FACTURE		2342.00	

Arrêtée la présente facture à la somme de :  
 DEUX MILLE(S) TROIS CENT QUARANTE DEUX  
 DIRHAMS 00 CTS



PHARMACIE ET PARAPHARMACIE  
 ROUTE D'EL JADIDA  
 240 Bd Brahim Roudani  
 Casablanca  
 Tél: 05 22 99 57 46